

Résolution présentée par la délégation de la

République du Kosovo

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne l'endoctrinement et les mensonges

L'Assemblée Générale,

Inquiète de la manipulation des peuples du monde via la désinformation relayée par les médias, de la gravité des mensonges qui peuvent entraîner l'endoctrinement et donc priver les victimes de leur liberté de réflexion,

Déplorant que les nouvelles générations n'aient pas accès à des informations vérifiées qui leur permettraient de construire un avis singulier, que les pays tels que la Chine, la Russie ou encore les États-Unis utilisent les médias pour justifier ou cacher leurs actions,

Alarmé car la désinformation manipule l'opinion publique, alimente la polarisation sociale et érode la confiance dans les institutions, elle menace la démocratie en sapant les processus électoraux, met en danger la santé publique par des informations trompeuses, et affaiblit la sécurité nationale via des campagnes orchestrées, en plus de déstabiliser l'économie, les technologies comme l'IA amplifient la diffusion rapide de contenus falsifiés, rendant la lutte contre ce phénomène encore plus complexe,

Constatant la désinformation menace plusieurs droits fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme, notamment le droit à la liberté d'expression (Article 19), en diffusant de fausses informations, et le droit de participer à des élections libres (Article 21), en manipulant les électeurs, elle met aussi en danger le droit à la santé (Article 25) par des informations trompeuses, et peut inciter à la haine, menaçant ainsi la sûreté des individus (Article 3) et l'égalité (Article 7), elle fragilise la cohésion sociale, contrevenant aux responsabilités des individus envers la communauté (Article 29),

Décide d'instaurer un nouvel organe juridique de l'ONU contrôlant la désinformation par le biais de médias sous conditions étatique, que cela soit officiellement reconnu ou non.

- l'organe contrôlerait les informations transmises au public

- l'organe dénoncerait les situations de désinformation à la cour pénale internationale

Le texte français fait foi